



CONFIRMATION DE RABAIS DE FLOTTE / DE LA DURÉE DE DÉTENTION

établie par :

viscom

Weihermattstrasse 94
5000 Aarau

Date:

Nous soussignés attestons que

Madame/Monsieur.....

Société.....

est dans un rapport de membre actif auprès du client susmentionné. L'immatriculation du véhicule se fait uniquement aux nom et prénom du membre précité ou de son entreprise. D'autres personnes sont expressément exclues.

.....
Signature, nom en caractères majuscules et cachet de la personne ayant pouvoir de signature

Les personnes suivantes ont pouvoir de signature :

Nom, prénom	Individuelle
Beat Kneubühler, Sandra Wingeier	<input checked="" type="checkbox"/>

La durée minimale de détention du véhicule est fixée à 6 mois à compter de la première immatriculation.

Le membre (User Chooser) ayant droit au rabais autorise par la présente Mercedes-Benz Suisse SA à procéder auprès des services des automobiles concernés au contrôle du respect de la durée minimale de détention de 6 mois du véhicule acquis sur la base de cette confirmation. En cas de non-respect de la durée minimale de détention, le User Chooser est tenu de rembourser au vendeur le rabais obtenu en faveur de Mercedes-Benz Suisse SA.

.....
Signature acquéreur/membre (User Chooser)

La validité de cette confirmation est de 6 mois à compter de sa date d'émission et s'applique à un seul véhicule.